

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 423

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 32 QUATER A

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au 1° de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.